

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SOLESMES
SEANCE DU 18 JUIN 2020 – 19 heures**

**Membres en exercice : 27
Convocation du 10 juin 2020
Président : Monsieur SAGNIEZ Paul**

Présents : Monsieur SAGNIEZ Paul, Maire, Madame MESSIEN Caroline, Monsieur LEDIEU David, Madame DUWEZ Odile, Monsieur HOOGE Stéphane, Madame LERIQUE Véronique, Monsieur GODFROY Grégory, Madame MARTY Anne-Marie, Monsieur VANDEVILLE Jean-Luc, adjoints

Madame SOLAUX Nicole, Monsieur KIK Fernand, Madame CHEVAL Sandra, Monsieur CLAISSE Adrien, Madame DURIEUX Sylvie, Monsieur COUSIN André, Madame COVIN Marie-Andrée, Monsieur BARRE Romain, Madame RENDA Marie-France, Monsieur DEGARDIN Eric, Madame CALLENS Christine, Monsieur POLAERT Eric, Madame BENNEROTTE Marie-Claire, Monsieur CAPPELIEZ Nicolas, Madame SAGNIEZ Anne, Monsieur LELONG Patrick, Madame DUMONT Colette, Monsieur DAMBRINE Jean-Luc, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Monsieur CLAISSE Adrien

OBJET Composition des commissions municipales

Suite au renouvellement général du Conseil municipal et conformément à l'article L. 2121-22 du code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à bien vouloir délibérer, afin de constituer les commissions d'instruction, composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Président de toutes les commissions : Monsieur le Maire

Commissions obligatoires :

1 – Commission d'appel d'offre

Monsieur le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que la composition de la commission d'appel d'offres doit répondre impérativement aux dispositions de l'article 22 du nouveau code des marchés publics. Elle est composée du Maire ou de son représentant, Président, de cinq membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de reste, le mandat revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le mandat est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Titulaires :

- DEGARDIN Eric
- KIK Fernand
- LEDIEU David
- DAMBRINE Jean-Luc
- MESSIEN Caroline

Suppléants :

- BARRE Romain
- COVIN Marie-Andrée
- VANDEVILLE Jean-Luc
- POLAERT Eric
- CAPPELIEZ Nicolas

2 – Centre Communal d'action sociale

Ces désignations doivent être opérées dans le respect des décrets n° 96-552 du 06 mai 1995 et n° 2000-6 du 04 janvier 2000. Conformément aux articles 7 et 8 du décret 95-562, le conseil Municipal fixe le nombre de membres qui seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, dans la limite de 8 membres. Le scrutin doit être secret et les listes peuvent être présentées même incomplètes. Le conseil municipal décide de fixer son nombre de membres au maximum soit 16.

- SOLAUX Nicole
- CHEVAL Sandra
- BENNEROTTE Marie-Claire
- CAPPELIEZ Nicolas
- LELONG Patrick
- COVIN Marie-Andrée
- GODFROY Grégory
- POLAERT Eric
- RENDA Marie-France

3 – Commission communale des impôts directs

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Titulaires

- MESSIEN Caroline
- MARTY Anne-Marie
- COVIN Marie-Andrée
- LERIQUE Véronique
- COUSIN André
- CAPPELIEZ Nicolas
- CATTET Dominique
- CAPON Louise

Suppléants

- POLAERT Eric
- GODFROY Grégory
- KIK Fernand
- CALLENS Christine
- DAMBRINE Jean-Luc
- LELONG Patrick
- BENNEROTTE Marie-Claire
- DESCAMP Thierry

Commissions facultatives :

1 – Finances, travaux

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission à 8

- MESSIEN Caroline
- LEDIEU David
- DEGARDIN Eric
- KIK Fernand
- BARRE Romain
- CAPPELIEZ Nicolas
- DAMBRINE Jean-Luc
- DURIEUX Sylvie

2- Environnement, espaces urbain, cadre de vie, cimetière

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 9

- VANDEVILLE Jean-Luc
- KIK Fernand
- COUSIN André
- SAGNIEZ Anne
- RENDA Marie-France
- DUWEZ Odile
- HOOGE Stéphane
- MARTY Anne-Marie
- DAMBRINE Jean-Luc

3 - Ecoles, restauration scolaire, périscolaire

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 7

- DUWEZ Odile
- CHEVAL Sandra
- RENDA Marie-France
- CAPPELIEZ Nicolas
- SOLAUX Nicole
- COUSIN André
- HOOGE Stéphane

4 - Fêtes, loisirs, cérémonies

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 8

- LERIQUE Véronique
- SOLAUX Nicole
- DAMBRINE Jean-Luc
- BENNEROTE Marie-Claire
- COVIN Marie-Andrée
- KIK Fernand
- CLAISSE Adrien
- DURIEUX Sylvie

5 - Communication, culture, patrimoine et jumelage

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 7

- MARTY Anne-Marie
- LERIQUE Véronique
- SAGNIEZ Anne
- RENDA Marie-France
- HOOGE Stéphane
- COUSIN André
- SOLAUX Nicole

v - Sport, jeunesse, vie associative

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 8

- HOOGE Stéphane
- CLAISSE Adrien
- LELONG Patrick
- DUWEZ Odile
- DEGARDIN Eric
- MARTY Anne-Marie
- KIK Fernand
- VANDEVILLE Jean-Luc

7- Sécurité publique, circulation

Président : Monsieur le Maire

Le Conseil fixe le nombre de membres de la commission a 8

- LEDIEU David
- VANDEVILLE Jean-Luc
- DURIEUX Sylvie
- KIK Fernand
- MESSIEN Caroline
- CAPPELIEZ Nicolas
- COUSIN André
- MARTY Anne-Marie

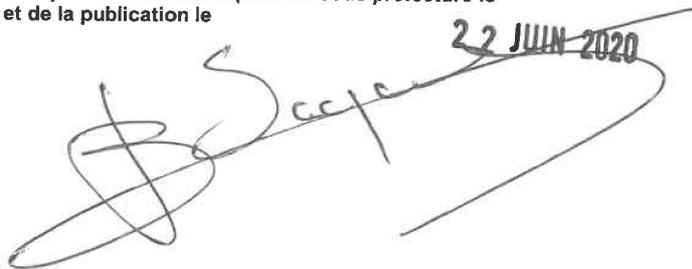
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire,


Paul SAGNIEZ



Certifié exécutoire par Nous, Maire de Solesmes,
Compte- tenu de la réception en sous préfecture le
et de la publication le


22 JUIN 2020